



DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DÉCEMBRE 2024

# Délibération N° DEL\_124\_2024 – Forêt communale de SENNECÉ-LES-MÂCON – Demande de coupes réglées sur l'exercice 2025 et de vente sur pied d'arbres de futaies résineuses de sapins de Douglas par les soins de l'ONF

1 DOCUMENT – Publié le 30 décembre 2024

**DEL\_124\_2024\_Forest\_commune\_de\_SENNECE\_LES\_MACON\_Demande\_de\_coupes\_régliées\_sur\_l\_exercice\_2025.pdf**  
(.pdf, 106,8 KB)**TÉLÉCHARGER****HÔTEL DE VILLE DE MÂCON**Adresse postale :  
Quai Lamartine 71018 CEDEX Mâcon.Entrée du public :  
Place Saint-Pierre.

L'accueil de l'Hôtel de Ville est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Le service État civil Réglementation est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h et le samedi de 9h00 à 12h00.

Pour connaître les horaires d'ouverture des autres services municipaux, consultez la page dédiée.

☎ 03 85 39 71 00  
Allô Mairie : 0800 337 273**ESPACE  
PRESSE**